

Réf: Dossier N° 040108

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUP SIGTA »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 9eme TRANCHE
SOLEIL 3, Lot 350, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP SIGTA »

Objet :

- ? AMENAGEMENT FONCIER
- ? PROMOTEUR IMMOBILIER
- ? CONSEILS INFORMATIQUES
- ? AGENCES DE VOYAGES
- ? CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE BATIMENT
- ? EXECUTION ET ETUDE VRD
- ? TRAVAUX PUBLIQUE
- ? TRANSPORT
- ? LOCATION ET VENTE DE VEHICULE DE VEHICULES
- ? LOCATION ET VENTE D'ENGINS
- ? TOURISME
- ? HEBERGEMENT
- ? RESTAURATION
- ? AGRICULTURE
- ? SERVICE MONETIQUE

? MONEY GRAM

? EVENEMENTIEL

? WESTERN UNION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 9eme TRANCHE SOLEIL 3, Lot 350, Ilot 35

Dirigeant(s) : M CAMARA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05539 du 23/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26740/GTCA/RC/2021 du 23/09/2021

